

COMPTE-RENDU
DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 23 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN DES TILLEULS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUVINET, Maire.

Date de convocation : le 17 juillet 2018

PRESENTS : MMES GUINAUDEAU, BOCHEREAU, PERRAUD, GATE
MM. LANDREAU, VALLEE, AUVINET Y., FONTENIT, GUITTON JF, et AUVINET E., Maire.

M. Yvan AUVINET a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint.

1 - Approbation du compte rendu du 14 juin 2018

Le conseil approuve le compte rendu à l'unanimité.

2 – Décision modificative 2018-03

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de retravailler le blason afin de pouvoir l'apposer devant la future maison communale.

Le coût de la création, réalisation, production est de 384 €

Il convient donc de passer la délibération suivante :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	compte	opération	montant	compte	opération	montant
Autres installations	2158		- 144 €			
Concessions et droits similaires				2051		+ 144 €

L'ensemble du conseil municipal valide à l'unanimité cette décision modificative.

3 – Restaurant scolaire - Convention.

Monsieur le maire rappelle au conseil que depuis plusieurs mois, des discussions ont lieu avec la Fédération de Familles Rurales, le Groupement intercommunal « Colimaçon » et la mairie de Saint-Aubin-des-Ormeaux afin de travailler ensemble sur la restauration scolaire à compter de la rentrée 2018-2019, il convient aujourd'hui de passer une convention.

La présente convention a pour objet de définir le cadre et le fonctionnement du partenariat mis en place entre les communes de Saint-Martin-des-Tilleuls, de Saint-Aubin-des-Ormeaux, du groupement « colimaçon » et de la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée. Celle-ci définit les engagements de la collectivité pour son soutien financier, mais aussi, pour l'association, de fournir son budget prévisionnel et ses comptes avant le 15 novembre.

Cette convention mentionne notamment la mise en place d'un comité partenarial, composé de 4 membres des collectivités (2 pour Saint-Martin-des-Tilleuls et 2 pour Saint-Aubin-des-Ormeaux) 4

membres de l'association et 1 représentant de la Fédération Familles Rurales de Vendée et dont les objectifs sont :

- analyser et étudier les besoins et préoccupations des familles de la collectivité,
- définir des domaines d'intervention,
- réfléchir en amont sur les décisions concernant les évolutions budgétaires
- examiner des propositions d'action,
- évaluer les actions.

Le conseil valide à l'unanimité cette convention et autorise Mr le Maire à la signer.

4- Tarifs des locations de salles 2019.

Monsieur le Maire propose dès à présent de voter les tarifs des locations de salles pour l'année 2019 :

SALLE DES JARDINS					
	St Martinois	Hors commune		St Martinois	Hors commune
Tarif du 1er avril au 30 septembre (été)			Tarif du 1er octobre au 31 mars (hiver)		
Vin d'honneur mariage	84 €	122 €	Vin d'honneur mariage	127 €	165 €
Verre de partage sépulture	54 €	74 €	Verre de partage sépulture	54 €	74 €
1 journée repas avec cuisine	140 €	186 €	1 journée repas avec cuisine	183 €	229 €
1 journée repas sans cuisine	117 €	163 €	1 journée repas sans cuisine	160 €	206 €
Préparation de salle la veille à partir de 19h	42 €	52 €	Préparation salle la veille 19h	65 €	75 €
Formule 2 jours avec cuisine	216 €	288 €	Formule 2 jours avec cuisine	302 €	374 €
Formule 2 jours sans cuisine	181 €	253 €	Formule 2 jours sans cuisine	267 €	339 €
Tarif réveillons (Noël et Nouvel An)					
Réveillon	252 €	319 €			

SALLE DE LA BOTTERIE					
	St Martinois	Hors commune		St Martinois	Hors commune
Tarif du 1er avril au 30 septembre (été)			Tarif du 1er octobre au 31 mars (hiver)		
Vin d'honneur mariage	89 €	117 €	Vin d'honneur mariage	148 €	176 €
Verre de partage sépulture	52 €	72 €	Verre de partage sépulture	52 €	72 €
1 journée repas	117 €	201 €	1 journée repas	176 €	260 €
Préparation la veille à partir de 19h (mai à juillet voir avec TDT)	50 €	70 €	Préparation à partir de 19h (mai à juillet voir avec TDT)	85 €	105 €
Préparation la veille à partir de 22h (sept à mai voir avec TDT)	42 €	52 €	Préparation à partir de 22h (mai à juillet voir avec TDT)	75 €	85 €
Formule 2 jours	181 €	313 €	Formule 2 jours	297 €	431 €
Tarif réveillons (Noël et Nouvel An)					
Réveillon	340 €	509 €			
Tarifs salle du foot et foyer des jeunes pour le réveillon : 87 €					
Tarifs salle du foot : 39 € (locations uniquement du 15 juin au 15 août)					

A compter du 1^{er} janvier 2019, la procédure pour louer les salles des jardins et de la Botterie sera la suivante :

- Réservation de la salle : convention de location + chèque d'acompte de 50 € (qui sera encaissé)
- 15 jours avant la location : attestation d'assurance + chèque de caution et solde de la location (encaissé après la soirée)

L'acompte ne sera pas restitué en cas d'annulation de la salle sauf en cas de force majeure (décès...) sur présentation d'un justificatif.

5- Urbanisme : nom des rues : le Vrignon V

Il est proposé au conseil de donner au noms des rues de la tranche 1 du Vrignon V des noms d'auteurs vendéens ou ayant une attache Vendéenne :

Le conseil à l'unanimité choisi :

- Jean Yole,
- Georges Simenon,
- Et Gilbert Prouteau.

MARCHES PUBLICS SIGNES :

Monsieur le Maire informe le conseil des marchés signés:

- MANUFACTURE DES DRAPEAUX Achat de trois mats et pavillons (France, Europe et Blason St Martin) : 1 718,89€
- A.S.Y. courroie entrainement et traction machine à laver le sol : 282,00€
- ROTURIER Raphaël taille des haies: 663,00€.

A ce sujet, il est demandé de planifier pour l'intervention du taillage des haies. Prévoir dès maintenant l'intervention d'octobre.

- ORAPI Hygiène (aspiro brosser et aspirateur): 1 092,53€
- ADEQUAT : panneaux d'affichages 2 412,00 €
- TCS vidéoprojecteur + écran : 3 442,85 €

DATES A RETENIR :

Dimanche 26 août 2018 : Bouge ton bocage

Vendredi 07 septembre 18h00 : inauguration maison communale

Jeudi 13 septembre 2018 à 18h30 : réunion planning des salles

Jeudi 13 septembre 2018 : conseil municipal

Lundi 17 septembre 2018 : Elections du CME

Mercredi 19 septembre à 18h00 : commission environnement

Jeudi 20 septembre à 18h15 : commission finances

Dimanche 23 septembre : Journée verte (la Gaubretière)

Lundi 24 septembre à 20h : commission bulletin

Jeudi 27 septembre à 18h30 : commission travaux

Jeudi 11 octobre à 18h00 : CCAS

Jeudi 18 octobre 2018 : conseil municipal

Jeudi 15 novembre 2018 : conseil municipal

Jeudi 13 décembre 2018 : conseil municipal

La séance est levée à 23h15.

Le secrétaire de séance

Le maire